



Fédération Française
des Artistes
Prestidigitateurs

257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin
Secrétaire général : Gérald Rougevin
Trésorier : Noël Decreton

<http://www.magie-ffap.com> –
Contact Secrétaire général :
Gérald Rougevin
49 av de Condé
94100 Saint Maur des Fossés
secretaire-general@magie-ffap.com – 06 70 68 12 40

PV CONSEIL FÉDÉRAL du 24 avril 2021 – Conférence par ZOOM

Président de séance : Serge Odin
Secrétaire de séance : Gérald Rougevin

Ordre du jour :

1) Mot de bienvenue du Président

Emargement par vote électronique

2) Changement au sein du bureau des postes vacants de Trésorier, de Vice-Président en charge de la communication et de Secrétaire-adjoint. Présentation des nominations provisoires et candidatures (parmi les membres du Conseil) - Vote par le Conseil

Vote de la résolution 2 par voie électronique : envoi du mail de vote et annonce des résultats

3) Validation du compte-rendu du dernier Conseil fédéral - Vote

4) Situation du Congrès : débat sur les options possibles avant présentation en AF l'après -midi

5) Concours FFAP en 2021, FISM : règles de partenariat et communication

6) Un nouvel avenir pour notre Fédération

7) Question diverse (De J Hennessy) : discussion sur les commissions et structures dont le vote sera fait en AF

8) Fin et date du prochain Conseil

Présents et représentés/Absents excusés/Absents/Invité : cf Annexe 1 : émargements

23 membres présents ou représentés valablement sur 23 élus. Le quorum est atteint et le Conseil est valide.

La séance commence à 9h00.

Relevé de décisions :

- *Vote du remplacement de 3 postes démissionnaires au sein du bureau*
- *Cooptation du président pour un poste au sein du bureau*
- *CR du dernier conseil validé*

L'organisation du prochain Conseil fédéral aura lieu le samedi 20 novembre 2021. Les modalités de tenue de cette réunion (virtuelle ou présentielle) sera communiquée 15 jours avant compte tenue de la situation sanitaire en France.

SÉANCE

1 - Mot du Président

Remerciements du Président FFAP Serge ODIN qui rappelle les circonstances et les impacts de la situation sanitaire en 2020. Serge rappelle que le nombre d'adhésions FFAP est resté stable en 2021, grâce aux actions des présidents de clubs notamment et aux individuels qui les ont renouvelées.

Toutes les activités FFAP ont été touchées en 2020 et le sont encore en 2021 en partie. Cependant, les nouvelles annonces nationales laissent penser que les lieux culturels vont rouvrir progressivement sous conditions.

2- Changement au sein du bureau des postes vacants de Trésorier, de Vice-Président en charge de la communication et de Secrétaire-adjoint. Présentation des nominations provisoires et candidatures (parmi les membres du Conseil) - Vote par le Conseil

Trois membres du bureau sont démissionnaires (Trésorier, Vice-Président en charge de la communication, et le Secrétaire-adjoint).

Conformément au RI de la FFAP (art. 11 .8 et 11 ;9) ,il est procédé à l'élection de ces trois postes au sein du Conseil fédéral, avec un appel à candidature au sein du Conseil. Les membres doivent en effet émaner du Conseil élu tous les 3 ans.

Candidat au sein du Conseil pour le poste de Trésorier FFAP : Noël DECRETON

Candidat au sein du Conseil pour le poste de Vice-Président en charge de la communication : Lionel PETITALOT

Candidat au sein du Conseil pour le poste de Secrétaire-adjoint : aucun

Le vote a lieu par voie électronique sur chacun de ces postes selon les dispositions prévues dans le RI.

Le résultat est :

Lionel PETITALOT :

Pour : 23, Abs : 0, Contre : 0

Lionel PETITALOT est élu Vice-Président FFAP

Noël DECRETON :

Pour 23, Abs : 0, Contre : 0

Noël DECRETON est élu Trésorier FFAP

Le poste de Secrétaire-adjoint est vacant.

Conformément à l'article 12 du RI, le Président présente la cooptation de Frédéric Hébrard au poste de Secrétaire-adjoint puisque ce poste est vacant à la suite de l'élection partielle de renouvellement du bureau. Il est membre du collège des Présidents FFAP, mais non membre du Conseil fédéral. Il sera donc coopté jusqu'aux prochaines élections FFAP (avril 2022), siégera au Conseil et au Bureau mais n'aura pas de voix au vote sur ces deux instances, conformément aux dispositions du RI.

Une fois les résultats et la cooptation annoncés, la nouvelle composition du bureau prend effet immédiat et sera déclarée en préfecture dans les 3 mois par le Secrétaire général.

3- Validation du compte-rendu du dernier Conseil fédéral - Vote

Le Secrétaire général fait voter le texte du CR (cf PV Conseil novembre 2020)

Vote à mains levées sur Zoom du précédent CR du Conseil fédéral :
Pour : 23, Abs : 0, Contre : 0

Le texte sera mis sur le site dans la version fournie lors de la convocation avec la mention « validé ».

4- Situation du Congrès : débat sur les options possibles avant présentation en AF l'après-midi

Le Président rappelle que le bureau s'est posé toutes les questions légitimes que tout le monde se pose à propos des congrès en 2021 et 2022. L'exposé vise donc à éclaircir certains points sans avoir toutes les réponses à ce stade.

Plusieurs scénarios sont possibles :

S1 : annuler Troyes 2021

S2 : report de Troyes en 2021 et Poitiers en 2022

S3 : maintien de Poitiers en 2022 et report Troyes en 2023

S4 : maintien Troyes 2021 et Poitiers 2022

Le trésorier Noël DECRETON a été nommé coordinateur du dossier par le bureau FFAP et a fait une négociation avec les deux palais des congrès (Troyes et Poitiers) car les enjeux dépassaient la structure congrès ou le comité d'organisation de Troyes.

Il a renégocié les deux contrats Troyes et Poitiers pour revoir les clauses d'annulation et de report afin de limiter les risques financiers tout en préservant les lieux votés par l'AF.

Il a pris 3 points en compte (clause de force majeure, annulation et report).

TROYES :

La négociation avec Troyes a été faite avec un très bon accueil, et un bon esprit de partenariat. Au final, les frais de report ou d'annulation ont été réduits au maximum, le courrier d'engagement du département est reçu.

En ce qui concerne l'Hôtel IBIS : le remboursement est possible si le congrès est annulé. S'il est maintenu, le solde devra être versé 15 jours avant la date.

Le bureau réaffirme qu'il souhaite faire le congrès à Troyes.

Il s'ensuit une série de questions/réponses et un débat entre les participants :

Laurent GUEZ : question sur la jauge réduite, a-t-elle été négociée ? Réponse de Noël : Pour le moment, réduction envisagée seulement. Il reste à terminer la négociation avec Troyes. Si il y a une jauge réduite, on doit rediscuter avec tout le monde.

Georges NAUDET : a-t-on eu des annulations pour Troyes ? concernant les exposants, a-t-on des annulations ? Que fait-on si on a une jauge réduite ? Réponse de Noël : il y a 500 réservations de congressistes, avec une liste d'attente à côté. Le budget est équilibré avec cette jauge. Deux désistements seulement pour le moment, mais un nouveau marchand a réservé pour Troyes.

Serge ODIN rappelle que l'on n'a pas toutes les réponses mais que les négos permettent de circonscrire tous les scénarios et de prendre une bonne décision au final en fonction des circonstances sanitaires qui seraient amenées à évoluer.

Joël HENNESSY : quel est l'avis/intention du bureau/structure congrès sur la faisabilité du congrès de Troyes ? Il voit mal repousser encore ce congrès pour des questions de motivation de l'équipe locale. Il souhaite être

rassuré. Réponse : Serge ODIN rappelle que le bureau se positionne pour faire le congrès en 2021 en priorité, c'est le scénario privilégié. Il n'est pas question de l'annuler. On prévoit juste les éventualités pour minimiser les impacts financiers en cas de décision gouvernementale indépendante de notre volonté. Noël DECRETON rappelle que le budget actuel est équilibré avec les réservations et les dépenses engagées.

Jean-Claude PIVETEAU : si jauge réduite, il pense qu'il faut annuler en 2021 et le remettre en 2022 ou en 2023. Quid du congrès à Poitiers prévu en 2022 ?

Frédéric DENIS : connaît-on l'avis de l'équipe de Troyes ? Si il y a une baisse de jauge, a-t-on un sous-congrès ? Pourquoi tirer un trait sur Troyes par rapport à ceux qui se sont investis ? y a-t-il des difficultés sur le choix d'intervenants locaux pour la technique par exemple ? Réponse du bureau : sur les devis, souhait de présenter deux à trois devis à chaque prestation et ensuite statuer au moins cher à prestation identique. Pour les artistes, les contrats seront revus avec un avenant en cas de force majeure. Le côté humain est à prendre en compte pour Troyes et aussi pour Poitiers.

Pathy BAD: il est content que le bureau se positionne pour un maintien du congrès à Troyes vu les contraintes des artistes. En septembre probablement d'ouverture à jauge réduite 50% dans le domaine des spectacles. Donc pour lui, une décision est à prendre avec cette jauge. Réponse : possibilité de prendre en plus le théâtre de Champagne. Le Bureau est ouvert pour accepter un léger déficit du congrès afin de le faire tout de même.

Gilles MAGEUX : il lui paraît impossible de réduire la jauge dans un congrès de magie et préfère mettre Troyes en 2023 et Poitiers à 2022.

Après cet échange, Noël présente la renégociation avec le centre des congrès de Poitiers (Futuroscope).

POITIERS :

La négociation avec Poitiers a été très difficile et compliquée. On doit d'abord savoir si Troyes doit avoir lieu ou pas. Car on doit avoir l'accord des congressistes pour le transfert de l'argent des acomptes. Poitiers a accepté le report des acomptes de 2021 sur janvier en 2022. La base de tarification de Poitiers sera sur 1117 personnes au lieu de 650 personnes, pour éviter les surcoûts en cas de hausse de participants. En cas de force majeure possibilité de report en 2023, mais si annulation en 2022 conservation des sommes versées (soit 10000 euros). Il ne faut donc pas annuler Poitiers mais le maintenir en 2022, le reporter en 2023 ne pourra se faire que sous condition de force majeure.

La décision pour Poitiers doit être prise avant 20 octobre 2021 mais on ne peut pas annuler sinon on ajoute 10000 euros de pénalités.

La meilleure solution dans le cas le plus défavorable serait de reporter Troyes en 2023 et de garder Poitiers en 2022 car on ne peut plus négocier avec Poitiers.

Dans le cas le plus favorable (possibilité de faire le congrès à Troyes en 2021), le contrat avec Poitiers sera donc maintenu pour 2022.

Il s'ensuit une série de questions/réponses et un débat entre les participants :

Discussion sur la notion de cas de force majeure. Frédéric DENIS demande les conséquences pour la FFAP en cas de report de Poitier de 2022 en 2023 à Poitiers ? Pourquoi a-t-on signé avec autant de contraintes d'annulation ? Réponse du Trésorier : la force majeure négociée repose sur les décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire. Le contrat a été signé le 19 mai, après décision de l'AF par la structure Congrès et après accord du bureau. La meilleure solution dans le cas le plus défavorable est de reporter Troyes en 2023 et de garder Poitiers en 2022.

Joël HENNESSY : pourquoi n'a -t-on pas eu de contrat en AF ? Réponse du bureau : on ne présente jamais le contrat de congrès en AF. Bernard a vérifié à l'époque et tout était en ordre à ce moment compte-tenu des informations dont on disposait sur la crise.

Après ces échanges il est convenu que le débat va se poursuivre en AF l'après -midi.

5- Concours FFAP en 2021, FISM : règles de partenariat et communication

Serge ODIN rappelle le report de congrès FISM Québec et Manresa. Manresa est maintenu à jauge réduite à 50% de jauge en 2021. Si le congrès 2021 de Troyes ne se fait pas, il faudra expliquer pourquoi on reporte puisque Manresa est maintenu en Espagne à jauge réduite.

Manresa : Sélection française avec 21 concurrents faite. Réunions Zoom EDF avec les coachs pour préparer le concours FISM. Rappel aux candidats français de payer les cotisations FISM. La partie cotisation a été réglée, les équipes se préparent. Les sélectionnés, même non EDF, intègrent la sélection en préparation avec les EDF dans le cadre de sélection nationale. On a eu beaucoup de places au final (7 au départ). Le bureau FFAP espère que des candidats seront sélectionnés pour la FISM Monde directement.

Les concours régionaux se tiennent peu ou sous une autre forme adaptée. Si les candidats se présentent à plusieurs concours, cela ne pose pas de problème. Pour le concours national, il faut savoir d'abord si on fait le congrès ou pas en 2021. Un travail de sélection va avoir lieu avec une réserve éventuel, pour ne pas être à court de candidats.

Selon Pathy BAD, la préparation est compliquée compte tenue de la crise, des situations personnelles parfois compliquées et des restrictions. Les réunions se font par zoom. Assistance privée des coachs auprès des membres de la sélection en petits groupes privés, car les stages EDF ne peuvent se tenir normalement. L'organisation a eu quelques désistements de candidats et la France en a profité.

6- Un nouvel avenir pour notre Fédération

Le document présenté est en annexe 2.

Serge ODIN indique que Lionel PETITALOT est le coordinateur de ce chantier d'évolution de l'image en lien avec la communication, et qu'il est démarré depuis janvier. Présentation par Lionel du document. Il rappelle la liste des membres des différentes équipes de la FFAP et présente le plan d'action 2021 pour cette évolution.

Il s'ensuit un échange de questions/réponses :

Joël HENNESSY : à propos du nouveau site Web FFAP, il remarque que c'est en cours et non fait. Pourquoi l'annoncer ? Comment valoriser le championnat de France face à celui de G Arthur ? Que fait la FFAP à chaque fois que G Arthur ne marque pas que c'est son championnat ? Réponse du bureau : l'équipe de com présentée est construite avec des compétences en com ; certaines choses devaient être réglées sur le site et en lien avec le logiciel de gestion FFAP fait par B Ginet. A propos de G Arthur, la seule solution consiste à lui faire un procès afin qu'il le mette. La FFAP est-elle prête à cela plutôt que de valoriser notre championnat ? Le fait d'être reconnu par l'Etat permettrait aussi de faire reconnaître notre championnat.

Hughes PROTAT : il reconnaît le travail important fait par la FFAP malgré la crise, cela redonne de l'espoir et des perspectives sur les congrès, les concours etc en réel. Sur l'image, il faut continuer dans ce sens, pour repartir avec une meilleure image et communication.

Pathy BAD : à propos de G Arthur, il pense qu'il ne faut pas trop remuer le dossier. La FFAP a négocié avec lui et rouvert le dossier en discussion. L'accord était de fusionner les deux championnats mais le pb est de se mettre d'accord sur la date commune, et sur la composition du jury. Son championnat est vieillissant et mal diffusé. Le problème n'est plus G Arthur. Il vaut mieux se mettre en accord avec d'autres équipes actuelles (comme S2A production par exemple qui valorise le concours FFAP avec l'Héritier de l'Illusion) pour aller vers d'autres types de diffusion (Internet notamment mais aussi TV locale).

Gilles :MAGEUX pense qu'il ne faut pas comparer G Arthur et notre championnat, car lui c'est un spectacle et nous un vrai concours. Ce qu'on ne peut pas faire à la TV.

7- Question diverse (De J Hennessy) : discussion sur les commissions et structures dont le vote sera fait en AF

Discussion sur les commissions et structures qui seront votées en AF.

Précision de Joël : il a souhaité discuter à propos des structures notamment au regard des budgets annuels.
Exemple : le congrès et les EDF.
Frédéric Denis est en accord avec Joël. Il pense qu'il faut discuter sur le fonctionnement des structures en plus de élections tous les trois ans.

Le point est à l'ODJ de l'AF (discussion pour chaque structure) et sera discuté l'après-midi.

8 Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil fédéral.

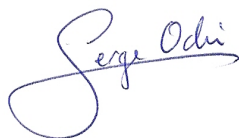
Date retenue : le samedi 20 novembre 2021.

Serge Odin remercie tous les participants.

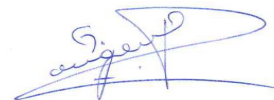
La séance se termine à 12h30

Fait à Paris, le 20 mai 2021 :

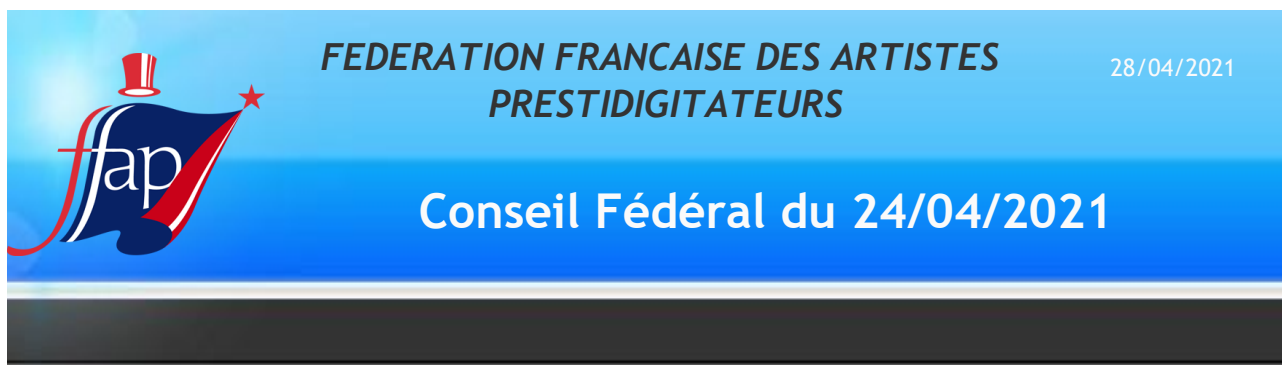
Serge Odin
Président

Handwritten signature of Serge Odin in blue ink.

Gérald Rougevin
Secrétaire général

Handwritten signature of Gérald Rougevin in blue ink.

ANNEXES



Conseil Fédéral du 24/04/2021

NOM + PRENOM	AMICALE	Dernière année	Nbr Mem	Nb voix	Abs.	Pouvoir à	Pouvoir reçu	Tot Pou	Tot Voix	SIGNATURE
2 Membres Elus										
ARIAL MARTINE	BORDEAUX	2021	1	1				0	1	
ARIAL SERGE	BORDEAUX	2021	1	1				0	1	
BLANGY CHRISTOPHE	OEDM	2021	0	1	P	ODIN SERGE		0	0	
COURVOISIER EMMANUEL	BESANCON	2021	0	1	P	GINET BERNARD		0	0	
CRUNELLE SEBASTIEN	CALAIS	2021	1	1				0	1	
DECRETON NOEL	LILLE	2021	1	1				0	1	
DELVILLE MARTINE	CESAR H	2021	1	1				0	1	
DENIS FREDERIC	LORRAINE	2021	1	1				0	1	
GINET BERNARD	BESANCON	2021	2	1			COURVOISIER EMMANUEL	1	2	
GUEZ LAURENT	BORDEAUX	2021	1	1				0	1	
HENNESSY JOEL	FLANDRES	2021	1	1				0	1	
LABEDADE YVES	BORDEAUX	2021	1	1				0	1	
MAGEUX GILLES	MHC PARIS	2021	1	1				0	1	

Conseil Fédéral du 24/04/2021

NOM + PRENOM	AMICALE	Dernière année	Nbr Mem	Nb voix	Abs.	Pouvoir à	Pouvoir reçu	Tot Pou	Tot Voix	SIGNATURE
NAUDET GEORGES	PARIS AFPAM	2021	1	1				0	1	
ODIN SERGE	LOIRE	2021	2	1			BLANGY CHRISTOPHE	1	2	
PETIAUD WILLIAM	DIJON	2021	1	1				0	1	
PETITALOT LIONEL	GEMENOS	2021	1	1				0	1	
PIVETEAU JEAN-CLAUDE	PARIS AFPAM	2021	1	1				0	1	
PROTAT HUGUES	NORMANDIE	2021	1	1				0	1	
ROUGEVIN GERALD	FFAP DIRECT	2021	1	1				0	1	
TABARY FRANCIS	STRASBOURG	2021	1	1				0	1	
THIERY MICHEL	LORIENT	2021	1	1				0	1	
TRUPIN PATRICK	BORDEAUX	2021	1	1				0	1	

Nombre de lignes : 23

23 23

2 23



**UN NOUVEL AVENIR
POUR NOTRE FÉDÉRATION**

PLAN D'ACTION 2021

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

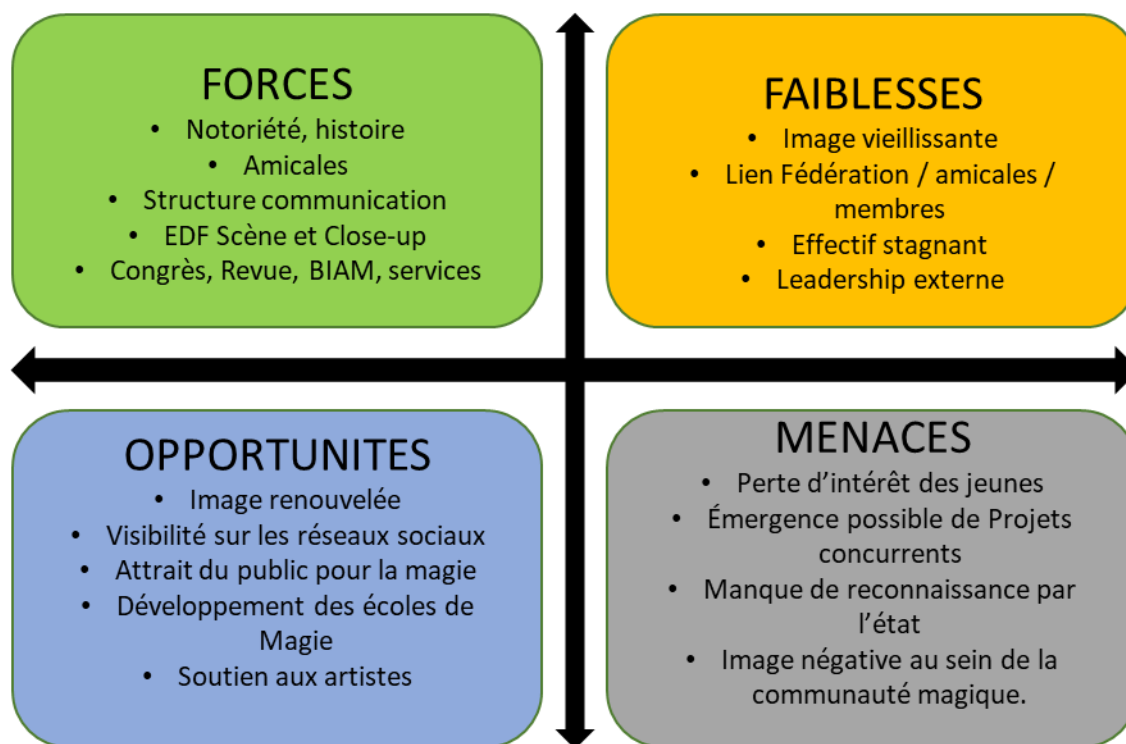
I – INTRODUCTION	3
II – NOTRE VISION – NOS VALEURS – NOTRE AMBITION	3
III – LES OBJECTIFS	4
IV – LES ACTIONS	4
IV-1 Renouveler l’image de notre Fédération au sein de la communauté	4
IV-2 Fidéliser nos membres et aider au recrutement de nouveaux membres	4
IV-3 Transmettre l’histoire et la pratique de notre art	4
IV-4 Obtenir la reconnaissance de notre art auprès de l’état	4
IV-5 Rayonner sur le plan national et international pour valoriser l’art magique et ses acteurs.	5
V- COÛT DU PLAN D’ACTION	5
VI- LES PROCHAINES ÉTAPES	5
ANNEXE	5
ANNEXE I - NOS VALEURS	5
ANNEXE II - ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION	6

I – INTRODUCTION

Le diagnostic réalisé en 2020 sur le fonctionnement et l'image de notre Fédération a été présenté lors de l'Assemblée Fédérale de décembre 2020. Il met en évidence l'urgence de changer notre image à l'interne comme à l'externe si nous voulons rester une référence reconnue dans la communauté magique et au-delà. Notre Fédération doit prendre un nouvel élan, gagner en crédibilité, obtenir l'écoute méritée de la part de nos institutions afin que notre art soit enfin reconnu en tant que tel.

LE MONDE CHANGE, LA MAGIE CHANGE, NOUS DEVONS NOUS ADAPTER POUR EXISTER DEMAIN.

La matrice d'analyse SWOT¹ ci-dessous résume les conclusions de notre réflexion stratégique.



Forces, Faiblesses : synthèse du diagnostic interne

Opportunités, Menaces : synthèse du diagnostic externe

II – NOTRE VISION – NOS VALEURS – NOTRE AMBITION

Notre vision : « Nous voulons construire ensemble la communauté magique de demain en partageant notre passion commune : la Magie ».

Nos valeurs : Le partage, la passion, l'ambition, la créativité, la mémoire (cf. ANNEXE I).

Notre ambition est de redonner à notre Fédération sa place en tant que référence artistique et culturelle incontournable reconnue dans le monde magique et celui de la culture.

¹ Strengths (Forces), Weaknesses (Faiblesses), Opportunities (Opportunités), Threats (Menaces)
FFAP - Plan d'action 2021 – Document interne réservé aux seuls membres FFAP.

III – LES OBJECTIFS

Pour satisfaire notre ambition, nous nous fixons les objectifs suivants :

1. Renouveler l'image de notre Fédération au sein de la communauté.
2. Fidéliser nos membres et aider au recrutement de nouveaux membres.
3. Transmettre l'histoire et la pratique de notre art.
4. Obtenir la reconnaissance de notre art auprès de l'état.
5. Rayonner sur le plan national et international pour valoriser l'art magique et ses acteurs.

IV – LES ACTIONS

IV-1 Renouveler l'image de notre Fédération au sein de la communauté.

- En améliorant notre communication interne et externe pour défendre et promouvoir la communauté magique.
- En renforçant notre visibilité sur les Réseaux sociaux par une communication dynamique et moderne (*Facebook, YouTube, Instagram, Vimeo, Zoom, etc.*)
- En donnant plus de place aux jeunes au sein des structures de la Fédération.
- En tissant de nouveaux liens avec les amicales et nos membres.
- En changeant le nom de notre fédération pour promouvoir une image plus actuelle et en phase avec notre ambition.
- En faisant évoluer et en uniformisant notre charte graphique.
- En réalisant la refonte de notre site Web.

IV-2 Fidéliser nos membres et aider au recrutement de nouveaux membres.

- En favorisant le partage des expériences et des initiatives, l'émergence des idées d'actions et la résolution des problèmes rencontrés par les Présidents d'amicales.
- En mettant à disposition des amicales des outils utilisés par la Fédération (*Zoom, Supports juridiques, boîtes à outils, etc.*)
- En valorisant les jeunes magiciens des amicales par l'organisation de directs nationaux sur les réseaux sociaux..
- En favorisant la publication d'articles réalisés par les amicales dans la Revue et en relançant une nouvelle version de l'Actu des Arts Magiques.
- En apportant des services nouveaux dont les amicales et les membres peuvent bénéficier (*idem assurances, remises sur spectacles, chèque conférence, etc.*).

IV-3 Transmettre l'histoire et la pratique de notre art

- Par le développement des formations du BIAM.
- Par la valorisation du travail réalisé au sein des EDF en organisant des actions locales portant sur le travail artistique et la mise en œuvre des ateliers de l'enchanteur.
- Par l'animation du groupe *Facebook* l'AGORA Magique de la FFAP.
- Par l'intermédiaire de nos associations affiliées et de nos partenaires.

IV-4 Obtenir la reconnaissance de notre art auprès de l'état

- En demandant une reconnaissance d'utilité publique auprès de l'état et un rattachement à un ministère en tant que Fédération agréée et assurant la promotion des arts magiques en France.

IV-5 Rayonner sur le plan national et international pour valoriser l'art magique et ses acteurs.

- En poursuivant le travail des EDF dans la préparation des concours internationaux de la FISM et en assurant la promotion et l'excellence de la magie française.
- En valorisant nos concours régionaux et notre Championnat de France.
- En faisant de notre Congrès Français de l'Illusion une référence nationale et internationale.
- En développant l'enseignement de la magie au sein de nos Ateliers de l'Enchanteur, des Écoles de magie et par le développement des formations de formateurs en arts magiques au sein du BIAM.
- En poursuivant le travail de partenariat avec des congrès étrangers.
- En représentant les arts magiques français au sein des instances internationales.

V- COÛT DU PLAN D'ACTION

Le coût du plan d'action est conforme aux prévisions budgétaires énoncées par le Trésorier lors de l'Assemblée Fédérale de décembre 2020 soit 1500 €.

VI- LES PROCHAINES ÉTAPES

- Porter le projet auprès de nos membres -> Présidents d'amicales avant fin mai.
- Planifier un direct avec nos membres avant fin juin -> Président FFAP + les deux Vice-Présidents (forme table-ronde).
- Voter le projet en Assemblée Fédérale extraordinaire -> courant dernier trimestre 2021.
- Si le projet a recueilli l'avis favorable de l'AF : poursuite des actions déjà lancées et mise en œuvre des nouvelles actions, mise en œuvre du changement de nom, réalisation de la nouvelle charte graphique, refonte du site Web, reconnaissance d'utilité publique -> entre octobre 2021 et avril 2022. Remarque : le changement de nom ne pourra être effectif qu'après le vote des nouveaux statuts donc en avril 2022, année de renouvellement des textes pour 3 ans (année des élections).

ANNEXE

ANNEXE I - NOS VALEURS

Le partage : ont été évoquée autour de cette notion la volonté de rassembler, les jeunes et les moins jeunes ; de faire preuve d'ouverture à une diversité de styles, de personnes, mais aussi les notions d'union, de fédération, de rassemblement autour d'une déontologie (règles et devoirs) ; la valeur du bénévolat, une forme de bienveillance, pour certains un esprit de famille ou l'amitié, et la valeur de la transmission de la connaissance, la circulation des informations et le don, la générosité, l'envie de favoriser les liens entre magiciens amateurs ou/et professionnels.

La passion : amoureux de la magie, c'est un véritable état d'esprit, un regard sur le monde particulier, que partagent les magiciens.

L'ambition : pour l'organisation, mais cette notion exprime également la fierté et l'appartenance à une communauté ; la recherche d'excellence et l'exigence indispensables à l'art de la magie, l'aide à la formation et à la professionnalisation.

La créativité : témoigne de l'art, du talent, du don même, ainsi que du savoir-faire, exprime le besoin constant d'évoluer, d'accompagner le changement, de développer l'activité, et l'innovation toujours à l'œuvre dans la magie.

La mémoire, qui va de pair avec le patrimoine (on a hésité à écrire Mémoire/patrimoine) : instaurer un lien, une continuité, conserver le patrimoine et transmettre une tradition de magie française (serment du secret). Implique un respect de l'art, le dialogue entre l'actualité et l'histoire de la magie.

ANNEXE II - ACTIONS REALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION

- Lancement du chantier « Un nouvel avenir pour la FFAP » (séminaire de janvier 2020).
- Mise en place d'une cellule communication performante aux compétences étendues ayant pour mission de travailler sur la rénovation de notre image (2019).
- Travail Bureau / Cellule Communication pour construire et finaliser notre plan stratégique (2020/2021).
- Organisation des réunions de Présidents pour partager les expériences et les initiatives, faire émerger des idées d'actions et mettre en commun la résolution des problèmes rencontrés par les amicales (2019).
- Organisation du Conseil Fédéral et de l'Assemblée Fédérale sous *Zoom* (2020).
- Évolution de la Revue (design, ligne éditoriale, guide pour les amicales, etc.) (2018/2021).
- Groupe fédérateur sur *Facebook* + de 2000 membres : L'AGORA Magique de la FFAP (2020).
- Les premières formations et les premiers diplômés du B.I.A.M. (2019).
- La prise en charge totale du coût de l'assurance RC pour les amicales avec un soucis de mutualisation quelque soit l'effectif de l'amicale (2019), une assistance juridique pour tous et un tarif préférentiel RC Pro pour les membres de la Fédération (Décembre 2020).
- Le premier Congrès de Magie virtuel de France diffusé simultanément sur *Facebook, YouTube et Zoom* avec la participation des amicales et de nombreux artistes de notoriété internationale (octobre 2020).
- Deux conférences virtuelles sur *Zoom* (janvier et mars 2021).
- 17 directs en ligne sur *Facebook* pendant le confinement (mars/avril/mai 2020).
- Un accès à la plateforme *Zoom* pour les réunions des membres des amicales (2021).
- La refonte de notre site Web (en cours).
- Travaux sur l'évolution de notre charte graphique (en cours).
- Travaux sur le changement de nom de notre fédération (en cours).
- Travaux sur la demande de reconnaissance d'utilité publique auprès de l'état (en cours).
- Relance de l'Actu des Arts Magiques (en cours).